

Un natif de Normandie sur trois habite une autre région à 35 ans



La mobilité des personnes en fonction de leur lieu de naissance peut apporter un éclairage particulier sur l'attractivité des régions. Sous cet angle, la Normandie présente un bilan relativement défavorable, figurant parmi les régions enregistrant le plus de départs. 28 % des natifs de Normandie n'habitent plus la région, tandis que 20 % de la population habitant la région est née dans une autre. Les départs se font surtout aux âges jeunes, particulièrement entre 20 et 25 ans, et se destinent d'abord aux régions proches. Les mobilités sont les plus nombreuses pour les catégories les plus qualifiées, avec un déficit relativement marqué pour la Normandie.

Les mobilités démographiques entre territoires sont le plus souvent abordées sous l'angle des changements de résidence entre deux dates relativement proches. La mobilité par rapport au lieu de naissance permet une autre approche de l'attractivité des territoires, dans une perspective plus longue.

28 % des natifs de Normandie habitent dans une autre région

Au dernier recensement de population (2018), on dénombre 3 415 000 personnes résidant en France métropolitaine qui sont nées en Normandie. Parmi ces « natifs » de Normandie, 946 000 habitent désormais dans une autre région, soit un « taux de départ » de 28 % (**figure 1**). Ce taux est relativement élevé, au 4^e rang des régions de métropole. Trois autres régions présentent en effet un taux de départ supérieur à 30 % (Île-de-France, Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté). Dans les régions de la moitié sud de la France, plus attractives, environ 20 % de leurs natifs seulement sont partis vers une autre région.

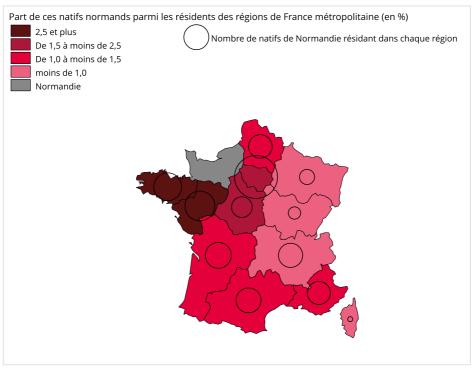
Figure 1 - Natifs des régions de métropole selon leur région de résidence en 2018

Région	Ensemble des natifs	dont : résidant dans leur région de naissance		dont : ne résidant plus dans leur région de naissance	
		Nombre	en %	Nombre	en %
Île-de-France	10 424 666	6 851 685	65,7	3 572 981	34,3
Centre-Val de Loire	2 243 577	1 484 085	66,1	759 492	33,9
Bourgogne-Franche- Comté	2 767 935	1 924 844	69,5	843 091	30,5
Normandie	3 414 950	2 468 459	72,3	946 491	27,7
Pays de la Loire	3 417 089	2 585 087	75,7	832 002	24,3
Hauts-de-France	6 463 789	4 894 301	75,7	1 569 489	24,3
Grand Est	5 603 823	4 279 622	76,4	1 324 201	23,6
Bretagne	3 008 723	2 321 390	77,2	687 332	22,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 423 914	2 660 443	77,7	763 471	22,3
Nouvelle-Aquitaine	4 884 733	3 817 101	78,1	1 067 632	21,9
Corse	240 660	188 688	78,4	51 972	21,6
Occitanie	4 082 865	3 298 360	80,8	784 506	19,2
Auvergne-Rhône-Alpes	6 535 942	5 348 212	81,8	1 187 730	18,2

Source : Insee - Recensement de la population 2018

La « diaspora » normande se retrouve d'abord en Île-de-France (25 % des « départs »), puis en Pays de la Loire et en Bretagne (23 % dans l'ensemble de ces deux régions ; **figure 2**). Si on rapporte à la taille démographique des régions, le « taux d'accueil » de natifs de Normandie est même le plus élevé dans ces deux régions limitrophes (environ 3 % de natifs normands dans leur population résidente en 2018), devant l'Île-de-France et Centre-Val de Loire (environ 2 %). Les régions plus au sud, mais plus éloignées, accueillent moins de natifs normands. Celles qui constituent la destination la moins fréquente sont la Corse, Auvergne-Rhône-Alpes, et surtout Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est (moins de 1 % de natifs de Normandie dans la population de ces quatre régions).

Figure 2 – Lieu de résidence des natifs de Normandie n'habitant plus la région et part dans la population de la région d'accueil

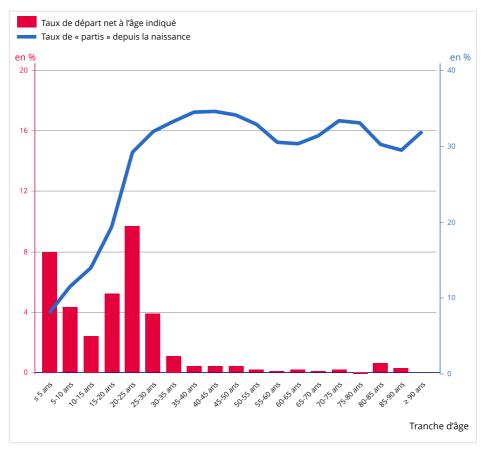


Source : Insee - Recensement de la population 2018

Des départs surtout aux âges jeunes

Les natifs de Normandie sont susceptibles de quitter la région à tout âge, mais l'essentiel des départs se produit aux âges relativement jeunes. Près d'un natif normand sur cinq n'habite plus la région à l'âge de 20 ans, et un sur trois à l'âge de 35 ans (**figure 3**). Après cet âge, les départs sont beaucoup moins nombreux et s'équilibrent à peu près avec les retours. Dans une approche plus instantanée, centrée sur l'âge auquel les départs de la région se réalisent, la fréquence de départ est la plus forte entre 20 et 25 ans : environ 10 % d'une génération normande change pour une autre région de résidence à ce moment de la vie, correspondant pour une très large part aux poursuites d'études supérieures ou aux premiers emplois dans la carrière professionnelle.

Figure 3 - Natifs de Normandie n'habitant plus la région selon la tranche d'âge



Lecture: 29 % des natifs de Normandie ayant entre 20 et 25 ans n'habitent plus la région en 2018; pour cette même génération, née entre 1993 et 1998, et âgée de 15 à 20 ans en 2013, la part de ceux ayant déjà quitté la région en 2013 était de 19 % (information disponible par ailleurs); on déduit que 10 % de cette génération a quitté la région entre l'âge de 20 et 25 ans (taux de départ net à l'âge indiqué). Voir source et définitions. Source: Recensements de la population 2018 et 2013

Un déficit plus marqué pour les catégories les plus qualifiées

La fréquence des changements de région de résidence varie fortement selon les niveaux de diplôme ou les catégories socio-professionnelles. Les diplômés du supérieur et les cadres sont en effet les plus mobiles en général, quelle que soit leur région d'origine. Concernant les natifs de Normandie, la part de ceux n'habitant plus la région s'élève à 47 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur et même à 58 % pour les cadres et professions intellectuelles supérieures. Ces taux sont élevés dans toutes les régions mais particulièrement en Normandie, au 3e rang derrière Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté. Inversement, la Normandie accueille également des natifs d'autres régions dans ces catégories supérieures, mais dans des proportions sensiblement moins élevées : 31 % des diplômés du supérieur et 38 % des cadres résidant en Normandie sont nés dans une autre région.

Ces constats, d'une certaine manière, peuvent traduire un manque relatif d'attractivité de la région. La prise en considération des arrivées en Normandie de natifs d'autres régions permet une analyse plus complète et plus nuancée. Si 28 % des natifs normands ont quitté la région, on dénombre aussi 20 % de la population résidant en Normandie qui est née dans une autre région. L'Île-de-France et les Hauts-de-France sont les deux régions, loin devant les autres, dont les natifs sont les plus nombreux en Normandie. La résultante entre ces mouvements de départs et d'arrivées selon la région de naissance se traduit en Normandie par un solde négatif de 274 000 personnes, qui équivaut à un déficit de 8 % de la population normande. Ce solde déficitaire est également observé dans quatre autres régions, dont trois qui le sont plus que la Normandie : l'Île-de-France (taux de départ élevé) et surtout les Hauts-de-France et Grand Est (taux d'arrivées très faibles).

Publication rédigée par : Jérôme Follin, Laurent Huault (Insee)

Sources

Les données mobilisées dans cette publication sont toutes issues du **recensement de la population** (millésimes 2018 et 2013). Par construction, elles ne tiennent pas compte des échanges avec l'étranger (pas d'information sur les natifs des régions françaises vivant maintenant à l'étranger).

Définitions

Le taux de « partis » depuis la naissance représente la part des natifs de Normandie qui habitent une autre région en 2018, selon leur tranche d'âge. Le taux de départ net à l'âge indiqué est obtenu par soustraction entre le taux de partis pour une classe d'âge quinquennale en 2018 et le même taux calculé pour la tranche d'âge quinquennale précédente cinq ans auparavant, soit en 2013 (dans les deux cas, le taux porte sur la même génération quinquennale de natifs).

Pour en savoir plus

> Bigot I., Capitaine P., « Les migrations des diplômés du supérieur, plutôt défavorables à la Normandie », Insee Analyses Basse-Normandie n°16, juin 2015



Institut national de la statistique et des études économiques Insee Normandie - 5, rue Claude Bloch - BP 95137 - 14024 CAEN Cedex Directeur de la publication : Philippe Scherrer